

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative à la déclaration de l'intérêt général du projet de parc photovoltaïque au lieu-dit « Le Deffends » sur la commune de Séranon et à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme avec le projet.

Au terme de cette enquête publique, ces documents sont destinés à être approuvés par le Conseil Municipal. La déclaration de l'intérêt général du projet et la mise en compatibilité du PLU qui en est la conséquence porte sur un projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance totale de 13,65 MXc sur une surface de 15,5 hectares.

L'enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs, du lundi 22 août 2022 à 8h30 au mercredi 21 septembre 2022 à 17 h inclus.

Mme Rouxel a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Nice.

Les pièces des dossiers de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par Madame le Commissaire-Enquêteur, seront déposés et mis à la disposition du public en mairie de Séranon pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 17h).

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles en version dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4118>

Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre (version papier) déposé à cet effet et/ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : enquete-publique-4118@registre-dematerialise.fr

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ce service.

Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

Mme Rouxel, commissaire enquêteur

Enquête publique déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. Projet de parc photovoltaïque au lieu-dit « Le Défends » sur la commune de Séranon

Mairie de Séranon
4, rue de la Mairie
06750 SÉRANON

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Séranon aux jours et heures suivants :

- le lundi 22 août 2022 de 8h30 à 12h (début de l'enquête)
- le vendredi 2 septembre 2022 de 13h30 à 17h
- le lundi 12 septembre 2022 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30
- le mercredi 21 septembre 2022 de 13h30 à 17h (fin de l'enquête)

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de Séranon le dossier avec son rapport, ses conclusions et avis motivé.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du Département des Alpes Maritimes et à la Présidente du Tribunal Administratif de Nice. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie de Séranon aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le Conseil Municipal devra délibérer pour approuver la déclaration de l'intérêt général du projet et la mise en compatibilité du PLU qui en est la conséquence.

Le Maire,
Claude Bompar